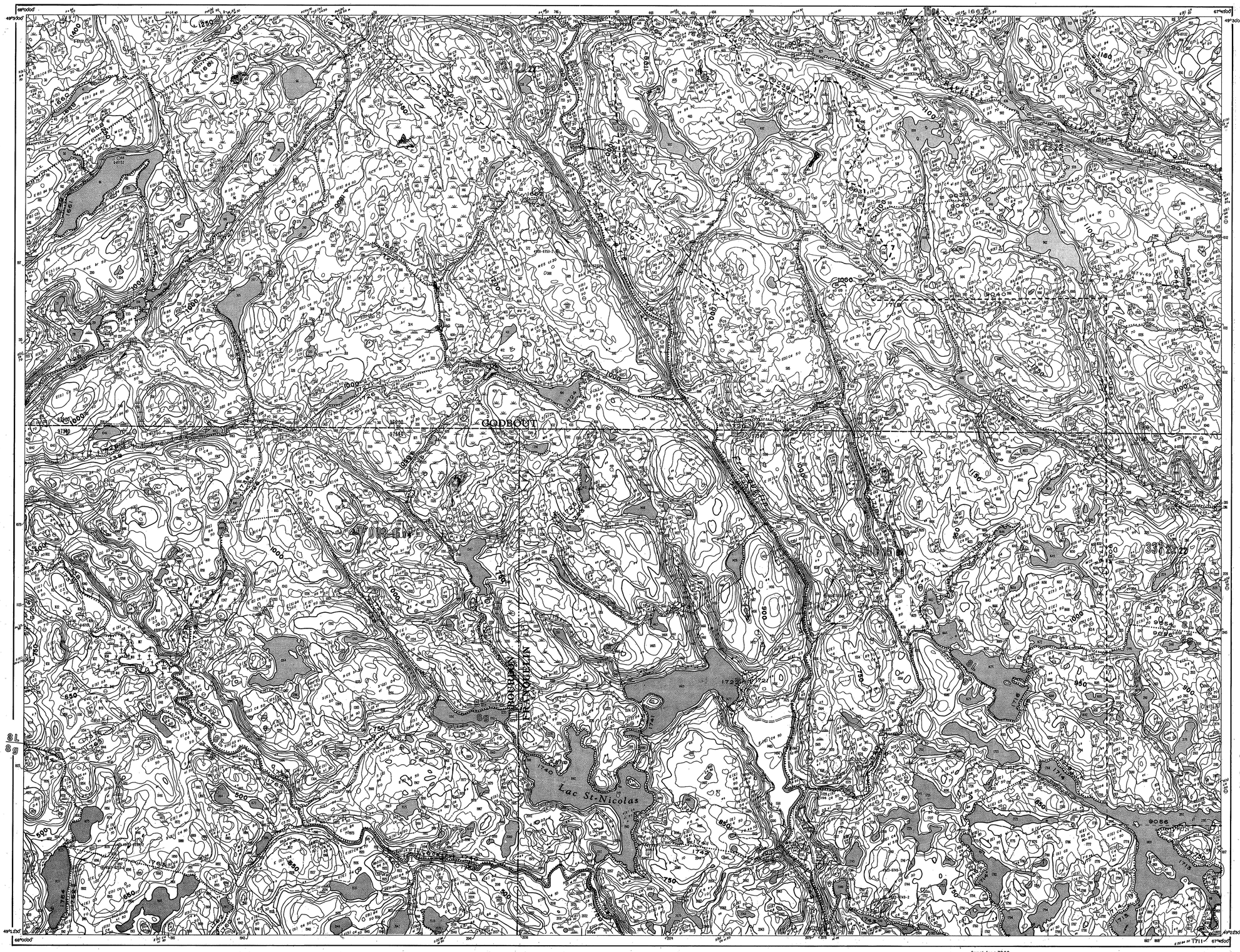

Compt. for.: 7002

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite, peuplements
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe totale (artificielle ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Élément commercial
Récolte dans les tiailles boisées (sécheresses libres)

N.B. Ces interventions indiquées ou perturbations et non citées de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — sapin et/ou épinette blanche
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — pin gris
— — mélèze
— — pruche
— — (plantation)

Pessière
— — épinette noire et/ou épinette rouge (épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — sapin
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc
— — pin gris
— — épinette noire et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — sapin (sapin blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — pruche
— — mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Pinède à pin gris
— — pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre

Cédrière
— — thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Mélèzin
— — mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
Bouleaux à bouleau blanc avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux
— — — — — avec pin rouge
Peuplierais avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec résineux
Cédrières avec résineux
Cédrières avec résineux
Cédrières avec résineux
Cédrières résineuses
Cédrières résineuses
— — — — — sur station tourbeuse

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — bouleau jaune
Peuplierais
Peuplierais rouges
Cendrières
— — — bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — bouleau jaune
— — — peuplier
— — — d'essences tolérantes
— — — d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — — de bouleau blanc
— — — de peuplier
— — — de bouleau jaune
— — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non forestier d'énergie (emprise)
Lande agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle au dénudé
Coupe partielle par trouée
Coupe partielle plus épinettes légères
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanches mortes
⊖ 1 à 50 %
⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TRIÉES	
10 (ans)	0-10 ans	
30	11-30 ans	
50	31-50 ans	
70	51-70 ans	
90	71-90 ans	
100	91-100 ans	
200	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-70 (ans)	30-70 (ans)
80-50	30-80
80-70	70-80
80-90	90-80
80-100	100-80
80-200	200-80

FORÊT HÉTÉROGÈNE

Peuplement dominant de feuillus, indiqués par des tiges ayant 0 à 80 ans. Autres peuplements, indiqués des tiges ayant 0 et 80 ans.
Peuplement dominant de feuillus, indiqués par des tiges ayant 0 à 80 ans. Autres peuplements, indiqués des tiges ayant plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	30%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60%	
Forte	61 à 90%	
Sévère	91% et plus	

Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 cp 50 C5 — S classification; 60 classe de pente; C3 classe d'âge; cp mode de l'origine; 50 classe de hauteur; C5 classe de densité

R C5 c6 B3 D1 — R classe de pente; C5 classe d'âge; c6 mode de l'origine; B3 classe de hauteur; D1 classe de densité; c6 mode de l'origine; B3 type de couvert; D1 groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R./INC.
SIGNATURE : Jacques Lafontaine

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière — Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 93
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 34500
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1759*
Région écologique 8L*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas fictive, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Division territoriale en date du : 15/6/87
Déclination magnétique : 0° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 F-8	22 G-12	22 G-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F-8	22 G-5	22 G-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 F-1

22 G/5 N.O.